

Novembre 2023

PRATIQUES SPORTIVES DANS L'ESPACE PUBLIC RÉPONDANT AUX ENJEUX DE MIXITÉ ET DE GENRE

ENSEIGNEMENTS DE
L'ÉTUDE EXPLORATOIRE

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Pratico ~
Pratiques

Le présent document a été conçu dans le cadre d'une étude exploratoire initiée par la Métropole de Lyon, et réalisée par l'agence Pratico-Pratiques. Deux documents sont diffusés à la suite de cette étude :



Enseignements de l'étude exploratoire

Ce rapport complet détaille les enseignements issus de l'étude, à travers une analyse des représentations sociales du sport, et des orientations pour la conception de terrains sportifs de plein air en libre accès.



Cahier d'inspirations

Ce document synthétique accompagne le lancement de l'appel à projets "Création ou reconfiguration d'îlots multisports inclusifs, de plein air et en libre accès". Il s'appuie sur l'étude exploratoire pour formuler des préconisations et inspirations selon 5 axes thématiques.

Pilotage de la démarche :

Métropole de Lyon

Direction de la Prospective et du Dialogue Public –

Service Usages et Expérimentations & Direction des Sports

Réalisation de l'étude et rédaction du document :

Agence Pratico-Pratiques - Design de services et de politiques publiques

Conception graphique :

Jeanne Schelle

Participants au groupe miroir du projet, composé de personnalités compétentes sur les enjeux liés à la conception d'espaces publics et sportifs, et mobilisé à plusieurs reprises au cours de l'étude :

Blandine COLLIN, Présidente de Lyon Métropole Habitat

Béatrice VESSILLER, Vice-Présidente, Métropole de Lyon

Christiane CHARNAY, Conseillère municipale de la ville de Givors

Caroline RICHEMONT, Responsable service Usages et Expérimentation,

Direction de la Prospective, Métropole de Lyon

Stéphanie DESPRETZ, Chargée de Mission Usages et Expérimentations,

Direction de la Prospective, Métropole de Lyon

Bernard PAGET, Adjoint aux sports Commune de Dardilly, représentant Rhône de l'ANDESS

Nicolas MUSSO, Délégation Régionale Académique à la Jeunesse,

à l'Engagement et aux Sports, AURA

Chloé TALLIEU, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, Rhône

Peggy CARTON-VINCENT, Service Parcs et Jardins, Métropole de Lyon

Natacha HIRTH, Chargée de mission, égalité Femmes & Hommes, Métropole de Lyon

Xavier FABRE, Directeur Sport Villeurbanne

Laura DAPONTE, Chargée de mission Sport Santé, Métropole de Lyon

Florestan GROULT, Vice-Président, Métropole de Lyon

Florent CHANTE, Chargé de mission Équipements sportifs, Métropole de Lyon

Yves MACLET, Directeur des Sports Métropole de Lyon

Pierre HOUSSAIS, Directeur Direction de la Prospective et du Dialogue Public,

Métropole de Lyon

p. 4 → **Introduction**

PARTIE 1. PAGE 10

Représentations sociales du sport et comportements associés

- p. 11 → A. Les “vrais” et les “faux” sportifs : une hiérarchie implicite qui limite les pratiques
- p. 19 → B. Sensation de sécurité et regard de l’autre dans l’espace public : générer une ambiance sportive bienveillante pour encourager les pratiques du plus grand nombre
- p. 24 → C. Entre recherche d’autonomie et accompagnement : prendre en compte des besoins sociaux diversifiés pour développer une pratique sportive
- p. 28 → D. Sport choisi VS sport contraint : le poids des modes de vie et de l’organisation familiale dans les choix de pratiques sportives

PARTIE 2. PAGE 32

Facteurs clés d’attractivité pour la conception de terrains sportifs de plein air en libre accès

- p. 33 → A. Concevoir des espaces sportifs accueillants, inspirants et potentiellement rayonnants
- p. 38 → B. Proposer une variété d’espaces sportifs, entre usages spécialisés et usages flous
- p. 49 → C. Intégrer la participation habitante pour concevoir des équipements sportifs de plein air évolutifs et inclusifs

p. 54 → **Conclusion**

Introduction

En 2023, la Métropole de Lyon lance un appel à projet à destination des communes et bailleurs sociaux afin de promouvoir la création de nouveaux espaces sportifs de plein air. Par ce biais, elle soutient un effort constant des communes, grandes actrices des politiques sportives locales dans la mesure où les budgets dédiés au sport figurent à la seconde place des dépenses publiques locales en fonctionnement et en investissement. À l'automne 2021, le plan "5000 terrains de sport" est lancé par le gouvernement pour rééquilibrer la présence des infrastructures sportives de proximité. Piloté par l'Agence Nationale du Sport (ANS), ce plan vise à "corriger les inégalités sociales et territoriales". Si la pratique sportive est de longue date le terrain de jeu des fédérations et associations, acteurs majeurs de la coopération avec les collectivités territoriales, on observe ces dernières années l'expansion des pratiques sportives individuelles en dehors des cadres, avec des finalités de performance et de compétition mais aussi de bien-être et de "sport santé". Parallèlement, l'émergence des

salles de sport privées et du sport payant est un phénomène montant. Dans un rapport de 2022, la BPCE l'Observatoire déclare "la prévalence du secteur privé sur l'offre d'infrastructures dédiées aux nouvelles disciplines sportives comme le futsal ou l'escalade force le besoin de coopération entre les acteurs publics et la sphère marchande". Alors que l'ANDES énonce le sport comme "un patrimoine de bien commun", la création d'un marché des pratiques sportives pose la question de l'accès au sport en tant que "proposition publique" ouverte à tous et mixte socialement.

La volonté de créer de nouveaux équipements de plein air répond à cet enjeu : une proposition sportive une proposition sportive diversifiée, associée à un espace public ouvert à tous. Or, la conception des terrains de plein air pose des problématiques bien spécifiques car elle croise différents usages rarement associés : les usages sportifs et les usages plus larges de l'espace public. La définition d'un programme d'aménagement pour ces es-

paces spécifiques est donc amenée à combiner ces deux prismes tout en ayant l'ambition de déjouer les règles du genre et les restrictions ou auto-restrictions sociales.

“Grâce au sport, on crée cette connexion avec le monde. On ne parle pas d'activités sportives ou de résultats, on parle de citoyenneté, de solidarité.”

Sandrine Mba-Nallet, Lyon Métropole Habitat

Ainsi, la première fonction de ces espaces est de proposer des équipements sportifs mis à disposition de sportifs de différents niveaux et exerçant différentes pratiques. Comment définir l'offre de ces espaces sportifs ? Le choix des équipements intégrés sur les espaces sportifs constitue un arbitrage à part entière. Si le sport s'assimile à une grande famille regroupant des pratiques très diverses et mouvantes, inscrire cette diversité dans le cadre d'une politique publique sportive nécessite, d'une part d'être à l'écoute des besoins exprimés dans leur diversité mais aussi d'être en mesure de percevoir les évolutions des pratiques sportives, et de savoir s'y adapter. En effet, certaines pratiques que l'on pourrait qualifier d'alternatives viennent progressivement s'inscrire dans les paysages institutionnels (par exemple le breakdance aux jeux olympiques) et demandent à être prises en compte par la puissance publique.

“La richesse de l'offre de pratique des activités physiques et sportives (APS) sur un territoire dépend non seulement du nombre de structures d'accueil, mais aussi de la diversité des activités proposées. Or, cette diversité n'est pas synonyme de

grand nombre de sports différents. Ainsi, un territoire sur lequel pourraient seulement être pratiqués la boxe, la boxe française, le full contact, le judo, le karaté, le kendo, le kick boxing, la lutte, le sambo et le taekwondo ne présenterait pas, malgré la dizaine de sports proposés, une réelle diversité au regard des attentes de la population. Il convient donc de chercher à définir des catégories, des “ familles » d'APS cohérentes et correspondant chacune à des “ goûts » sportifs différents”

François Vigneau, sociologue¹

Aménager de façon cohérente des espaces sportifs de plein air ne signifie pas uniquement créer une harmonisation entre les différentes offres sportives du territoire en leur permettant d'être pratiquées dehors. En effet, les espaces sportifs de plein air cristallisent les problématiques de l'espace public et les problématiques sociales liées au sport. Contrairement aux espaces sportifs fermés, ils se trouvent dans l'ouverture, le découvert, l'exposition de soi et ont tendance à refléter la place de chacun dans la société. Les inégalités de genre et sociales traversent ainsi l'accès à ces espaces de la même façon qu'elles traversent la société. En 2011, un rapport du Sénat indique que “(...) les travaux des sociologues convergent. L'observation démontre que les pratiques sportives féminines sont particulièrement affectées par les inégalités sociales et qu'elles sont particulièrement marquées dans les quartiers populaires.”

Plusieurs facteurs concourent à ce que les femmes adoptent une place moins représentée dans le

1 Vigneau, François. « Le « sens » du sport : conquête de l'espace, quête du plaisir », *Annales de géographie*, vol. 662, no. 4, 2008, pp. 3-19.

sport et notamment les récits qui entourent le sport au féminin. “(...) ce sont les hommes qui occupent l’espace médiatique sportif. La presse s’intéresse uniquement aux femmes qui ont gagné des compétitions ou qui ont réalisé un exploit alors qu’elle s’intéresse aux hommes tout le long de leur parcours sportif.” Le sociologue Yves Raibaud, dans ses travaux sur le genre et l’espace public, fait le constat que les espaces publics sont régis par des normes sociales ancrées : les hommes stationnent sur les places publiques tandis que les femmes les traversent. La place publique est masculine quand elle n’est pas conçue avec des modes de participation mettant en valeur les souhaits et avis des femmes.²

Ce phénomène a tendance à exclure ces dernières, mais aussi celles et ceux que leur présence autorise: les personnes âgées, les enfants, les personnes plus fragiles socialement ou physiquement. Soit, les personnes ayant besoin de présences multiples pour pouvoir s’installer.

Les pratiques sportives décryptées à l’aune du genre font état de constats d’inégalité alarmants : les femmes font autant de sport que les hommes en proportion mais vont s’orienter vers des pratiques en intérieur, dans des lieux clos et à l’abri des regards, pratiques payantes majoritairement. A l’aune de ces questionnements, l’enjeu des espaces sportifs de plein air se pose en deux problématiques majeures : comment donner libre accès gratuitement et à tous, à des espaces inclusifs socialement ainsi que dans le registre du genre ? Comment développer des espaces publics sportifs répondant à des exigences de qualité à même de

répondre techniquement aux usages des populations désirant faire du sport ou pratiquer une activité sportive de loisir ?

La présente recherche exploratoire a pour objectif de décrypter ces enjeux, notamment au prisme de l’observation des pratiques, et d’interroger la conception des espaces sportifs de plein air. Il s’agit d’une étude mixant un regard sociologique à des observations relevant de l’aménagement et du design. Dans la première partie, il s’agit de comprendre les représentations orientant les comportements des habitants dans leurs activités sportives, et notamment celles pratiquées dans l’espace public. Les éléments énoncés indiquent des freins et leviers pour encourager la pratique sportive, l’initiation ou la remise au sport. La partie 2 vise à caractériser des qualités intrinsèquement inclusives ou restrictives en termes d’accueil des espaces sportifs de plein air observés. Ce rapport a vocation à inspirer et questionner les politiques publiques et les projets d’aménagement en donnant des orientations et pistes pour la conception d’espaces sportifs de plein air.

UNE ÉTUDE D’USAGE EXPLORATOIRE AUTOUR DES ESPACES SPORTIFS DE PLEIN AIR

La phase d’enquête de cette étude s’est déroulée entre avril et mai 2023 dans la Métropole de Lyon. Elle a été suivie et enrichie par un “groupe miroir” composé de personnalités compétentes sur les en-

2 Yves Raibaud, *Une ville faite pour les garçons*, billet paru dans le journal du CNRS, 2014 <https://lejournald.cnrs.fr/billets/une-ville-faite-pour-les-garcons>

INTRODUCTION

jeux liés à la conception d'espaces publics et sportifs. Il s'agit d'une enquête qualitative, non exhaustive. Au cours de l'enquête, 6 lieux ont été le terrain d'observations : Berges du Rhône dont espace de street workout, Parc Sergent Blandan, espace sportif "Le Spot" à Pierre-Bénite, Parvis de l'Hôtel de la Métropole de Lyon, Place Djibrail Bahadourian, Parc de Parilly .

Ceci a permis à la fois d'observer les personnes en activité, mais aussi de mener des entretiens à la volée auprès du public présent sur place. Des entretiens semi-directifs longs ont été menés en parallèle avec des professionnels du sport, équipementiers, animateurs. Enfin, un focus group rassemblant uniquement des femmes entre 25 et 35 ans, a été organisé pour traiter spécifiquement de la question du rapport au corps, de l'organisation des temps de vie et des pratiques sportives. Pour constituer un panel diversifié, les participantes au focus group ont été sélectionnées par un cabinet de recrutement.

Le présent document donne à voir les principaux enseignements retirés de cette étude exploratoire et les orientations ou pistes de réflexion qui s'en dégagent, afin d'affiner un travail d'élaboration à venir d'équipements ou de dispositifs les plus en phase possible avec les attentes et perceptions des futurs usagers.



Représentations sociales du sport et comportements associés

Partie

01

A

LES "VRAIS" ET LES "FAUX" SPORTIFS :

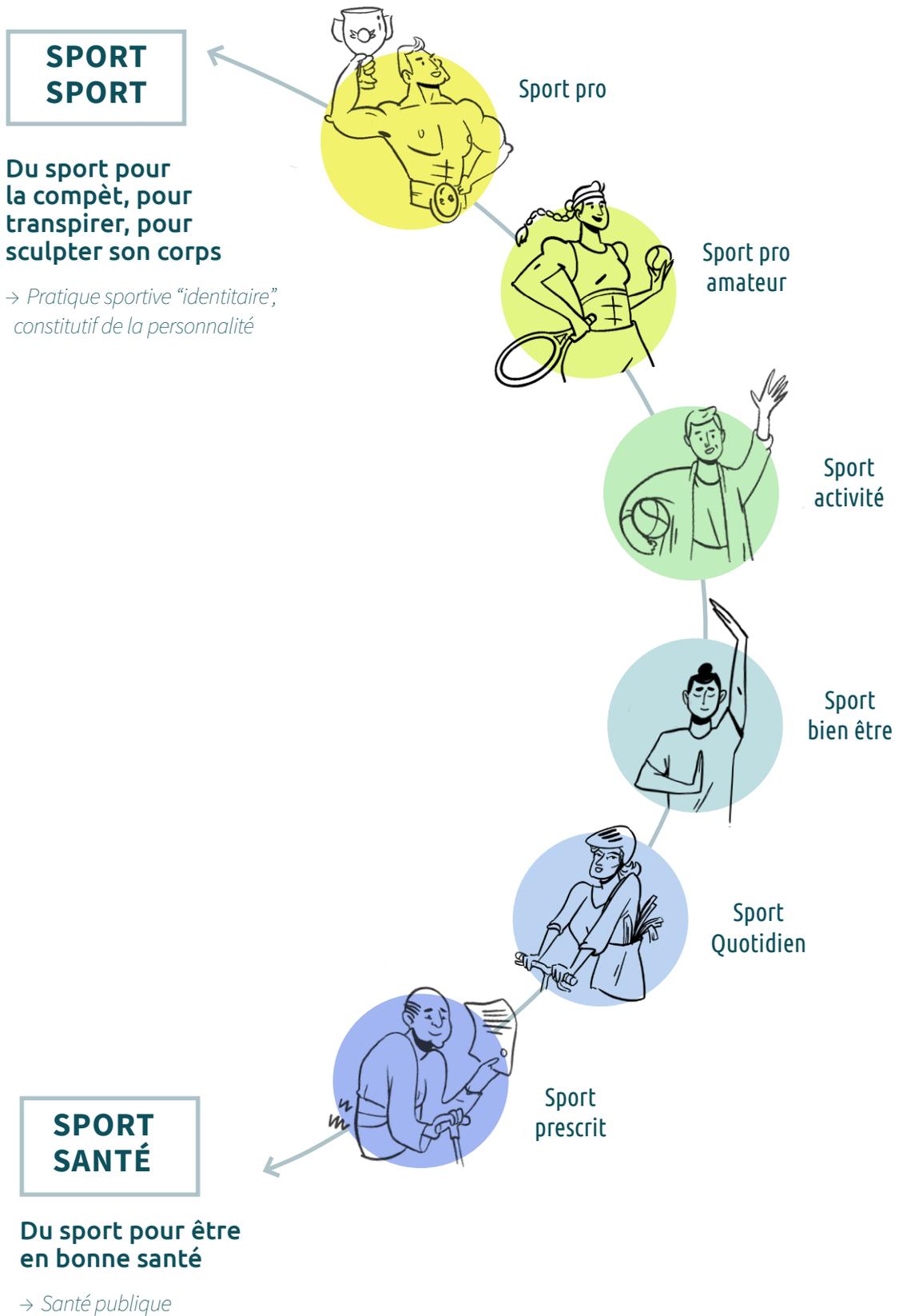
COMMENT LES FRONTIÈRES INVISIBLES ENTRE PRATIQUANTS AFFECTENT LA LÉGITIMITÉ À INVESTIR LES ESPACES SPORTIFS

Quelle est la différence entre un athlète et un sportif ? Un sportif médiocre ou débutant est-il un sportif ? Existe-t-il de " vrais " sportifs ? Faut-il faire de la compétition pour être légitime ?

Ces questions renvoient à un imaginaire puissant autour du sport, celui du dépassement de soi et de la compétition. " L'important c'est de participer " ? Vraiment ? Dans les faits, il existe une démarcation entre sportifs, tels qu'en témoignent les témoignages d'habitants de la Métropole de Lyon : "Lui il ne fait pas vraiment du sport, il tape juste

la balle avec sa raquette. Mon mari l'a emmené un jour pour courir, mais il n'a pas du tout suivi" Une sportive à la sortie de l'école, à propos de son voisin et ami.

Ce fossé n'est pas lié au caractère professionnel ou amateur de la pratique sportive, mais répond à l'objectif sous-jacent de la pratique. Le sport " plaisir ", le sport " entretien de soi ", le sport " santé " sont peu valorisés par rapport au sport " dépassement de soi ", ou au sport " compétition ". Il y aurait, d'un côté le sport pris au sérieux, et de l'autre le sport " pour s'amuser " qui se rapproche d'une





Une mère utilisant les machines de musculation avec ses 2 enfants au Parc de Parilly

pratique moins valorisante de l'activité physique. Cette frontière apparaît physiquement dans les espaces sportifs et une ségrégation spatiale est visible, avec d'un côté les athlètes, de l'autre les sportifs "pour le plaisir".

“On utilise jamais les machines là-bas, il n’y a que des mecs supers musclés qui font la queue pour les utiliser. Ici c’est plus tranquille, c’est plus les enfants qui viennent”

De la tenue vestimentaire à l'exécution des gestes, le sport dans l'espace public contribue à une "mise en scène de soi". Agnès Maemble, fondatrice de l'association Body Art Athlètes de Rue explique que les entraînements du dimanche matin sur les berges du Rhône à Lyon deviennent des "shows gratuits pour les passants et les voisins".

“(…)ces spots sont avant tout des espaces où les sportifs se retrouvent. Il convient ici de relever que les lieux qui peuvent être qualifiés de spots pour les sportifs n'en sont pas moins des espaces de côtoiement avec d'autres usagers. Souvent d'ailleurs les principaux spots sont des lieux d'exhibition pour ces activités. La dimension "spectacularisable" (Adamkiewicz, 1998) de nombreuses pratiques ludo-sportives urbaines trouve là une de ces justifications : être spectaculaire pour ne pas passer inaperçu, pour attirer le regard de l'Autre.”

Une forme de hiérarchie s'installe entre athlètes et "petits sportifs". Celle-ci peut contribuer à un sentiment d'illégitimité des "petits sportifs" : la survalorisation du "vrai sport", au détriment des autres

pratiques, peut créer à la fois du découragement, et des problématiques d'estime de soi. Il convient alors d'offrir un panel d'équipements sportifs qui permette aux différents profils de sportifs de se croiser sans conflits d'usages. Par exemple un équipement sportif pourrait être pensé suivant deux types d'usages : un espace plus discret pour s'entraîner, les coulisses, et un espace plus visible pour performer, la scène. Ci-dessous, un exemple tiré de l'étude de Fabrice Escaffre sur les espaces ludo-sportifs à Toulouse :

“Pour les terrains de basket proches du Stadium, le partage entre scène et coulisses s’opère grâce à la distinction entre les terrains occupés par des joueurs débutants et celui qui accueille les rencontres des plus aguerries. Les premiers servent de coulisses parce qu’ils permettent parfois aux bons joueurs de s’échauffer en jouant une ou deux rencontres plus faciles. Jouer sur des terrains proches de la scène principale de déroulement des meilleurs matchs, c’est ainsi se rapprocher peu à peu des bons joueurs et, qui sait, peut-être un jour être invité à jouer avec eux. Si ce partage scène-coulisses s’effectue dans un même lieu de pratique, il permet aussi de différencier les lieux à l’intérieur du réseau d’espaces de jeu existant pour chaque activité. Ainsi la Place de l’Europe est considérée par certains skaters non comme une scène d’exposition de leurs meilleures figures mais comme un lieu d’entraînement dans lequel ils répètent laborieusement leurs gammes avant d’aller montrer leur progrès au grand jour dans l’un des hauts lieux du skate toulousain comme le skate park de Rangueil par exemple.”³

Si le terme “sport” est générique, les mots choisis sont importants : “sportifs” ou “athlètes”, “sport” ou “activité physique” ? Le degré de “sportivité” d’un espace peut être explicité par les termes choisis pour sa communication.

Les politiques publiques et les équipements sportifs ne peuvent s'affranchir de la nécessité d'inciter, au-delà des pratiques sportives, le “sport quotidien” : marche, vélo, etc, c'est-à-dire des pratiques gratuites, pas ou peu équipées, sobres, pour toutes. Pistes cyclables, parcours piétons agréables, espaces adaptés à la promenade des chiens...l'espace public dans son ensemble peut être pensé comme un parcours favorisant la pratique d'une activité physique au quotidien. Dans cette perspective, la définition de l'espace public comme un espace potentiel d'activité physique est une notion développée avec l'émergence du design actif. Le guide national produit par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires ⁴ permet de se projeter dans la conception des espaces publics suivant un certain nombre de principes, incluant la libre utilisation des espaces, un fléchage des activités possibles, une inclusivité autorisant la mixité. C'est aussi dans ce registre que se positionne, en matière de mobilité, le terme de “modes actifs” : en plus d'être plus vertueux sur le plan écologique, ces modes contribuent à la bonne santé de leurs pratiquants. Toutefois, on sait aussi que l'auto-

3 Fabrice Escaffre, *Espaces publics et pratiques ludo-sportives : l'expression d'une urbanité sportive*, *Annales de géographie* 2011/4 (n° 680), pages 405 à 424

4 <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/guide-design-actif-749>

nomie de pratiques correspond à certain type de profils d'individu et la médiation, la pédagogie, les encouragements restent souvent nécessaires pour inciter d'autres personnes parfois démotivées ou ayant des appréhensions.

Les modes d'appropriation par les personnes âgées pourraient constituer de bons repères dans cet aménagement urbain : pour elles, le quotidien (aller faire des courses, monter les escaliers, se déplacer avec un cabas ou une canne) relève d'une activité physique à part entière. Toutefois, la spécificité des pratiques sportives des séniors est d'être fractionnée, entre temps d'activité physique et temps de repos, ce qui demande un aménagement à soigner, notamment par la présence de bancs réguliers.

“ À mon âge, je ne fais plus de sport, je balade mon chien, alors je fais des parcours... entre 5 et 10 km par jour.”

Une jeune grand-mère rencontrée à la sortie de l'école

EN BREF :

On observe une forme de hiérarchie de prestige entre les sportifs. D'un côté les sportifs à la recherche de la performance, qu'elle soit personnelle ou collective, et de l'autre, les sportifs recherchant le plaisir ou l'entretien physique. Cette division s'exprime dans une division spatiale car les types de sportifs se côtoient peu dans l'espace public et les équipements sont rapidement catégorisés entre l'amusement et la technicité.

La valorisation des pratiques sportives moins spectaculaires, et les pratiques occasionnelles, permettra d'inciter/d'encourager, mais aussi de développer l'estime de soi pour les pratiquant.e.s.

AU-DELÀ D'UNE HIÉRARCHIE ENTRE LES PROFILS DE SPORTIFS, IL EXISTE UNE HIÉRARCHIE ENTRE LES PRATIQUES ELLES-MÊMES.

Certains sports, tels que le footing ou la musculation apparaissent comme des sports facilement accessibles, en raison du peu d'équipements qu'ils nécessitent et de l'autonomie qu'ils permettent. Nombre de personnes désirant se mettre au sport commencent par s'inscrire à la salle de sport payante ou par courir, par praticité mais aussi pour suivre la "tendance". Pourtant, cette apparente accessibilité cache une technicité certaine : un équipement adapté tels que des chaussures spécifiques, des mouvements précis pour ne pas se faire mal, etc. Ces 2 pratiques nécessitent un apprentissage et une graduation de l'effort. Le contraste entre l'imaginaire collectif de simplicité et la technicité de ces sports crée, d'une part, une dévalorisation des compétences sportives des athlètes, et d'autre part, un découragement chez les sportifs débutants.

“ J’ai essayé de courir mais j’y arrive pas. Des fois je mets des vidéos de gym que je fais avec ma fille {de 10 ans}. J’ai acheté l’équipement, l’élastique, le tapis, mais c’est plus ma fille qui le fait. Le sport ne m’aime pas.”

Une mère de famille à la sortie de l'école

Si faire de la gymnastique chez soi ou courir dans son quartier peut se révéler pratique, il est très probable que cette habitante n'aie pas trouvé un sport qui lui convienne, que ce soit en termes de pratique physique, d'émulation collective et de gestion du temps. Il existe pourtant une multitude de sports et de formats d'accompagnement qu'il est, là encore, nécessaire de faire connaître.

“ DANS LA FAMILLE 'SPORT' JE VOUDRAIS LA MÈRE, ET LA FILLE ”

D'après le sociologue Yves Raibaud, la ségrégation genrée commence dès la cour de récréation. Le sport joue un rôle central dans cette ségrégation spatiale, par les jeux de ballons qui occupent l'espace central et repoussent les filles vers les extérieurs de la cour.

“Les filles apprennent à esquiver, à pratiquer des jeux qui ne prennent pas de place. Cet aménagement est porteur de sens, il construit l'inégalité en inscrivant dans l'éducation que les garçons sont au centre et les filles en périphérie. On attribue souvent aux filles la responsabilité de ne pas “ aimer » le sport. Mais lorsqu'on les interroge, elles racontent des expériences douloureuses d'exclusion et de moqueries.”

Yves Raibaud, sociologue

Le sociologue explique que malgré les idées reçues, les femmes aiment le sport, mais leurs pratiques sont bien plus invisibilisées.

EN BREF :

Certains sports, tels que la musculation et le footing sont considérés comme facilement accessibles et donc largement plébiscités parmi les personnes souhaitant se (re)mettre au sport. Cette fausse facilité dévalorise les compétences des athlètes et décourage les débutants qui se heurtent à la technicité des mouvements. Pourtant, une grande variété de sports et de formats existent. La médiation autour de cette variété est donc centrale.

Suite au colloque “ Plus de sport pour plus de femmes : on fait comment ? ” organisé par le Collectif femmes et sport,⁵ Yves Raibaud ⁶ raconte le parcours sportif classique des femmes . Il ne s’agit pas ici d’essentialiser les femmes par la maternité, mais de décrire la façon dont le sport s’inscrit dans un parcours de vie encore largement normé par des injonctions sociales :

“ Nos études montrent que les femmes aiment le sport, qu’elles ont quasiment autant de pratiques sportives que les hommes, mais que ce goût est contrarié concrètement dès l’enfance. D’abord par la non mixité des

pratiques sportives qui entérine la supposée supériorité physique des garçons et amènent les deux classes de sexes à se séparer totalement dès l’adolescence, au détriment des filles : difficulté à constituer des équipes féminines et des clubs dans les disciplines réputées masculines (foot, rugby, vélo), manque de moyens chroniques dans des disciplines réputées féminines telles que la gymnastique et toutes les formes de danse.

Ce décrochage des filles est aggravé par le sexisme et la pression sur leur corps, comme

5 Collectif initié par le Conseil National des Femmes Françaises et Femme 3000

6 Yves Raibaud : les empêchements des femmes à la pratique sportive ¼, Magazine 50-50, 2018
<https://www.50-50magazine.fr/2018/02/01/yves-raibaud-les-empêchements-des-femmes-a-la-pratique-sportive-1-4/>

le montrent les études sur les pratiques sportives au collège. Il se poursuit à l'âge adulte pour celles qui ont des enfants et peinent à concilier vie familiale et vie professionnelle. Le déficit de propositions sportives à destination des femmes augmente mécaniquement et amplifie leurs difficultés pour trouver une offre adaptée, tandis que les propositions en direction des hommes se multiplient et se diversifient.

Comment les femmes réussissent-elles cependant à faire du sport ? Dans les pratiques libres (course, vélo, marche) ou commerciales (fitness, aquagym, yoga, pilate) qui offrent une souplesse d'adaptation pour les horaires, au contraire des clubs et équipements subventionnés dont les heures d'ouverture sont difficilement conciliables avec les temps du travail domestique et celui consacré aux enfants. »

Référence :

L'école du Peyrouat à Bordeaux a travaillé avec la sociologue Edith Maruéjols sur l'exclusion des filles du centre de la cour, par le biais du football. Les enseignants ont alors varié les activités lors des récréations (récréations sans football mais avec de nouveaux jeux de ballons, découverte de nouveaux équipements moins genrés tels que les échasses etc.). Des débats ont aussi été organisés en classe, des scénettes de théâtre et ainsi que la lecture de livres portant sur les questions de genre et de sport. ⁷

7 <http://www.genre-et-ville.org/comprendre-les-inegalites-dans-la-cour-decole-par-edith-maruejols/>

B

SENSATION DE SÉCURITÉ ET REGARD DE L'AUTRE DANS L'ESPACE PUBLIC :

GÉNÉRER UNE AMBIANCE SPORTIVE BIENVEILLANTE
POUR ENCOURAGER LES PRATIQUES DU PLUS
GRAND NOMBRE

Le besoin de s'isoler du regard (au moins intérieurement) pour se concentrer sur soi ou sur le jeu est un enjeu important dans le sport. Par exemple, certains hommes rencontrés en enquête et pratiquant le street workout mettent de la musique. La musique est perçue comme une manière de se créer un "cocon" au sein de l'espace public pour mieux se concentrer. Une femme lors du focus group d'habitantes expliquait :

“Je me télécharge des films et je me mets dans ma bulle pour “oublier les autres”.

Mme N, 27 ans, habitante de Vénissieux

La stratégie mise en place par cette jeune femme mise sur la diversion pour ne pas penser aux regards qui pourraient se porter sur elle. Cependant, se focaliser sur une vidéo ne lui permet pas de se concentrer pleinement sur sa pratique, sur elle-même, car cela la ramène automatiquement à penser à son corps dans l'espace public. Cette solution est intéressante car elle lui permet malgré tout de maintenir une pratique sportive, mais c'est une pratique de renoncement, une pratique par défaut.

LE BESOIN DE S'ISOLER POUR PERMETTRE LA CONCENTRATION SE COMBINE À UN BESOIN DE SÉCURITÉ.

Si la sécurité n'est pas uniquement une question de genre, elle n'échappe pas à la question de la visibilité du corps féminin. Les femmes rencontrées lors du focus group sont unanimes : le regard des hommes sur leur corps est une préoccupation importante, et toutes y ont été confrontées à un moment ou à un autre. Elles dissocient la gêne, liée au fait d'être regardée de façon particulière, et l'insécurité liée au fait de prendre le risque d'être agressée. Le chercheur Guy Di Méo parle de " murs invisibles " ⁸ qui orientent les choix des femmes pour se déplacer dans l'espace public. La présence ou non de femmes peut représenter un baromètre du sentiment de sécurité lié à un espace.

“L'Enveff® montre qu'une proportion non négligeable de femmes interrogées exprime une inquiétude quant à leurs déplacements nocturnes”

*Synthèse documentaire
par Alice Sarno, Métropole de Lyon*

“ Peu importe le milieu social, les femmes mettent en place des stratégies d'évitement et de protection : par la tenue vestimentaire qu'elles choisissent, par leur itinéraire, elles surveillent leur attitude, elles essayent de se faire raccompagner ou elles prennent un taxi.

Cela va de soi pour les femmes de prendre plus de précautions dans l'espace public. Le sentiment d'insécurité qu'elles ressentent dans les espaces publics est le résultat de deux facteurs majeurs selon la sociologue Marylène Lieber: l'éducation et les médias. L'éducation car elles sont conditionnées à l'idée qu'elles sont vulnérables dehors. Elles vont donc ensuite s'auto-limiter, éviter certains lieux et certaines heures réputées dangereuses.”

*Synthèse documentaire par Alice Sarno,
Métropole de Lyon*

“Je me suis acheté un chien, un gros Staff. Maintenant, les gens changent de trottoir quand ils me voient. Je me sens en sécurité”

Une participante au focus group

La pression sociale sur le corps des femmes, et les questions de vigilance qui en découlent, les obligent à prendre de nombreux paramètres en compte lors de leurs sorties sportives, tels que :

Les heures et lieux de sorties : un joueur de basket au Parc Sergent Blandan explique :
“ La nuit, les gens viennent pour le sport, pas pour la balade. Mais il n'y a pas beaucoup de femmes.”

La tenue : si cela peut sembler accessoire, elle est pourtant un enjeu central dans la pratique sportive féminine. Faire du sport nécessite aussi un certain confort qui demande aux femmes de jongler pour trouver un équilibre entre le fait d'être à

8 Les Murs Invisibles. Femmes, genre et géographie sociale, Guy Di Méo, Armand Colin, 2011

9 L'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France, 2003

Référence :

L'Association Sine Qua Non à Bordeaux, propose des « SQUAD », c'est-à-dire de la course en collectif dans des lieux considérés peu fréquentables pour les femmes. Il s'agit ici de visibiliser les femmes dans des espaces qu'elles osent peu traverser seules.



l'aise et les injonctions sociales :

“Au volley, j’aime bien me mettre en short, c’est confortable. Mais des fois je suis la seule femme, je n’ose plus le faire.”

Une participante au focus group.

Les positions et les mouvements réalisés :

“ Faire des squats dans un parc ? C’est pas possible”.

Une participante au focus group.

Lors du focus group réalisé dans le cadre de l'étude, une femme explique faire de la corde à sauter chez elle. Malgré des conflits de voisinage, elle se refuse à la pratiquer en extérieur en raison de sa forte poitrine. Une autre décrit :

“Certaines mettent un sweat autour de la taille pour travailler les fessiers.”

Une participante au focus group.

Selon Marylène Lieber, professeure en études de genre à l'université de Genève, le contrôle social sur les femmes crée une forme d'auto-restriction du droit à la ville. La sociologue Hélène Orain décrit quant à elle **“ une pression permanente obligeant les jeunes femmes à déployer une énergie folle pour se protéger et veiller constamment à leur réputation ».**

Référence :

Dans un registre autre que le sport, l'association Faire face à Toulouse propose des ateliers d'auto-défense féminine. La première auto-défense proposée aux participantes est l'imaginaire. Les intervenants ne racontent que des expériences positives : agressions déjouées par les femmes, agresseurs ridiculisés. Puisque le sport en plein air se heurte à des questions particulièrement fortes autour du sentiment de sécurité, quel est le rôle du récit, de l'imaginaire, de la prospective pour le sport ?

SI LA SENSATION DE SÉCURITÉ CONSTITUE UN BESOIN FONDAMENTAL DES SPORTIFS ET SPORTIVES, QUELS SONT LES PARAMÈTRES QUI LA FAVORISENT ?

Les femmes rencontrées lors du focus group expliquent privilégier des espaces traversants où les passants opèrent un contrôle social rassurant. Plus précisément, la présence d'enfants est perçue comme un gage de sécurité. Une autre stratégie entendue consiste à être entourée d'autres sportifs. Ceci permet à certaines femmes de se sentir protégées des regards et des agressions extérieures, comme en témoignent deux sportives utilisant l'espace de musculation des Berges du Rhône : "Ici je me sens en sécurité parce qu'ici il y a des mecs qui font peur". La présence de gardiens et gardiennes dans les parcs est également énoncée.

Le contrôle de l'environnement par le regard se décline aussi de plusieurs façons. Les bosquets et la végétation questionnent : d'un côté ils créent des espaces d'intimité et de biodiversité, mais de

l'autre ils coupent le regard et peuvent créer un sentiment d'insécurité. De même, l'éclairage le soir rassure car il permet de voir et d'être vu, mais ces qualités viennent se confronter à la volonté des collectivités de créer des trames noires, bénéfiques sur d'autres plans (préservation de la biodiversité, économies d'énergies). Au Parc Sergent Blandan, un joueur de basket se plaint que les chemins soient éclairés, à la faveur des joggeurs, mais pas les terrains, ce qui oblige les joueurs à arrêter dès que la luminosité baisse.

"C'est dommage, l'éclairage est seulement prévu sur les chemins du parc, c'est cool pour les joggers mais nous, nous devons arrêter de jouer dès que la nuit tombe."

Un joueur de basket au parc Sergent Blandan

EN BREF :

Il apparaît que les préjugés et les craintes liées au regard des autres conditionnent les pratiques sportives des femmes : apprécier une pratique sportive passe aussi par un cadre permettant d'être à l'aise. Or les femmes sont plus soumises à la pression sociale sur leurs corps et sont plus sujettes à l'auto restriction.

Concernant l'exacerbation de la vigilance féminine, il convient de dissocier la sécurité réelle de la sensation de sécurité. Celle-ci peut être améliorée grâce à un ensemble de facteurs comme la présence de passants, l'éclairage, la visibilité sur son environnement proche, la présence de gardien(ne)s. Si la sensation de sécurité constitue un besoin primaire des sportifs et des sportives, la présence ou non de femmes peut représenter un bon baromètre du sentiment de sécurité lié à un espace.



ENTRE RECHERCHE D'AUTONOMIE ET ACCOMPAGNEMENT :

PRENDRE EN COMPTE DES BESOINS SOCIAUX DIVERSIFIÉS POUR DÉVELOPPER UNE PRATIQUE SPORTIVE

Deux tendances parallèles émergent dans les pratiques sportives : d'une part, l'autonomisation des sportifs vis-à-vis des institutions et acteurs traditionnels du sport comme les fédérations, les clubs, les associations; et d'autre part, le fort développement du recours à des coaches, au niveau individuel ou collectif.

UNE DEMANDE DE PERSONNALISATION DANS L'ENCADREMENT SPORTIF

Le coaching présente l'avantage de proposer un accompagnement "sur mesure", personnalisé

et potentiellement efficace, tout en générant un cadre et une motivation propices à l'atteinte des objectifs. Cette tendance au recours aux coaches interroge la proposition publique et associative en termes de réponse au besoin de souplesse, de personnalisation, et d'adaptation, notamment dans certaines situations : reprise du sport d'une manière générale, et dans des moments spécifiques comme après une grossesse, lors d'une phase de "changement de vie", au moment du passage à la retraite, à la suite d'une maladie ou en traitement d'une pathologie spécifique. Certaines entreprises de coaching sportif proposent des séances en plein air les jours de beau temps, et des séances en salle privée quand il ne fait pas beau.

D'après le sondage Ifop pour Urban Sports Club, 2020 ¹⁰, 40 % des Français déclarent pratiquer une activité sportive en extérieur seuls ou en groupe, contre 16 % qui se font aider par un coach professionnel. 20 % d'entre eux se rendent en salle mais 39 % des personnes interrogées disent être intéressées par un coaching personnel pour le sport de plein air.

“Que ce soit en semaine ou le week-end, près de huit personnes sur dix, femmes comme hommes, pratiquant une activité physique ou sportive, le font par leurs propres moyens en 2010. Seuls 20 % pratiquent dans le cadre d'une association ou d'un club et 3 % dans le cadre de leur travail ou de leurs études (association sportive d'entreprise, sport universitaire, etc.). Pratiquer par ses propres moyens est de plus en plus fréquent avec l'âge : cela concerne 72 % des sportives et 59 % des sportifs de 16 à 24 ans contre respectivement 80 % et 84 % de 50 à 64 ans.”

François Gleizes, division Conditions de vie des ménages, Émilie Pénicaut, division Études sociales, Insee

“Toute seule, je faisais toujours la même chose”

Une sportive au Parc Sergent Blandan qui fait appel à un service de coaching personnalisé

“Dans les espaces sportifs et les parcs, en extérieur, on voit de plus en plus de coachs sportifs, une vigilance doit être faite sur la privatisation des espaces, non ?”

Responsable parcs et jardins publics de collectivité

Autre phénomène mondial, la salle de sport apparaît comme LA solution pour se mettre au sport, grâce à la flexibilité des horaires, la protection des intempéries et des regards, l'autonomie ou la possibilité de suivi sur demande. Une étude Deloitte, 2020 indique que 6,2 millions de français ont souscrit un abonnement annuel en 2019. Aux Etats-Unis et au Canada, près de la moitié des inscrits ne fréquentent leur salle de sport que durant les quelques mois qui suivent leur inscription : ce sont les “abonnés absents”. Nous avons pu constater que l'ensemble des personnes interviewées en focus group et une grande majorité des enquêtés lors de l'étude témoignent avoir abandonné la salle. La motivation de départ se confronte à la réalité du quotidien, et/ou s'estompe. Si le modèle économique de la salle a tout intérêt à attirer les inscriptions, il ne repose pas nécessairement sur la pratique réelle d'activités.

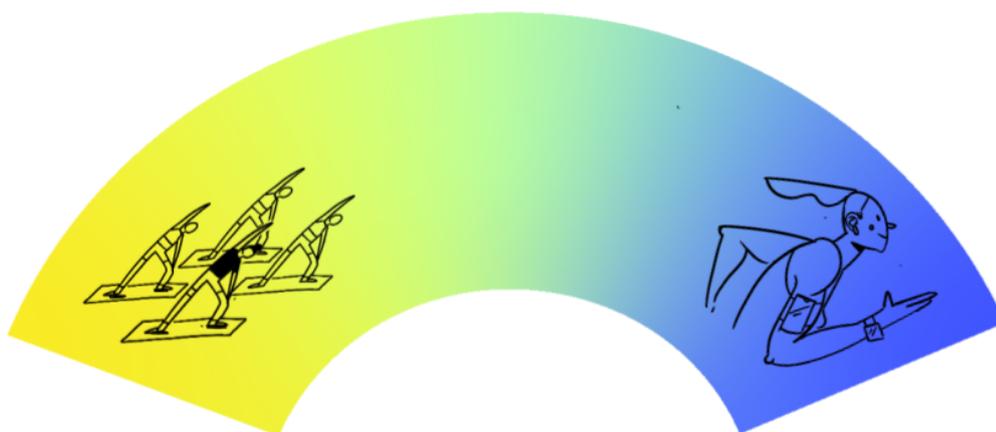
L'appétence manifestée par la salle et l'espoir de la diversité quant aux activités proposées peut être un marqueur qu'il existe un réel besoin de faire connaître de nouveaux sports, de proposer des temps d'initiation dédiés dans des cadres de confiance et adaptés aux modes de vie urbains. En effet, démarrer une activité physique demande toujours un effort en plus de l'effort sportif : mise en place d'une organisation, découverte de lieux, apprentissage de codes culturels, appropriation d'un langage. L'accueil est alors primordial pour accompagner les sportifs débutants.

IMPULSER ET ANIMER LA MIXITÉ DANS LE SPORT POUR FAIRE CHAN- GER LES REPRÉSENTATIONS GENRÉES

De manière générale, les habitants déclarent avoir découvert la diversité des sports par le biais du système scolaire. Suivant les parcours de vie, la pratique d'activité physique s'atténue généralement à l'adolescence.

Pour les filles cette atténuation est particulièrement visible à l'entrée en 6ème, et pour les femmes à l'arrivée du premier enfant. Chez beaucoup d'entre elles, la reprise se fait une fois les enfants

devenus plus autonomes, quand l'agenda est plus souple et que l'ingénierie du foyer est plus légère. Durant une rencontre du cycle "Femme et Espaces publics"¹¹, la sociologue Dominique Poggi et la géographe du genre, Edith Maruéjols invitent les pouvoirs publics à penser des politiques publiques globales autour d'un accès égalitaire des filles et des garçons aux équipements sportifs. Outre la valorisation et une proposition équivalente d'équipements pour des sports "fléchés vers les filles", elles soulèvent la problématique des stéréotypes sexués et la façon dont ils traversent les comportements des deux sexes mais également des décisionnaires hommes ou femmes. Il s'agit pour la puissance publique de promouvoir un rééquilibrage des actions et investissements mais aussi



Sport accompagné

Un lieu ancré, "de quartier", plutôt destiné aux habitants proches

→ → Compensation des manques : reconstruire la mixité, embarquer des typologies de publics qui ne pratiquent pas assez...

Sport indépendant

Des pratiques sportives en toute indépendance, avec mes propres outils et mon organisation

→ Santé publique

11 Conférence "Femmes et espaces publics : repenser l'aménagement des espaces publics au regard du genre", Ville de Chambéry, juin 2023

et surtout de mieux intégrer les filles dans les choix réalisés. Dans cette perspective, “impulser et animer la mixité” est un champ à explorer et à rendre concret parmi les acteurs territoriaux du sport.

Si les pratiques s'exercent de plus en plus en dehors de cadres institutionnalisés, le fait d'être initié par un tiers reste fondamental. La phase d'initiation accompagnée permet notamment aux débutants de prendre leurs marques, d'apprendre les mouvements basiques, de s'approprier les lieux et de se sentir plus facilement intégré au groupe.

Que ce soit par le biais des parents, d'enseignants, d'un médecin ou encore d'amis, il est rare que l'on arrive complètement seul dans une pratique sportive. Dans ce domaine, les inégalités sociales sont également présentes. L'étude du Centre Hubertine Auclert ¹² datée de 2018 montre que la pratique du sport reste dépendante de l'origine sociale : 76% des 12-17 ans dont les parents ont un niveau d'éducation post-bac font du sport, contre 44% pour les parents n'ayant pas de diplôme. De même, la proportion de sportifs baisse à mesure

que le revenu des parents baisse.

“Je fais parfois du sport avec des vidéos à la maison avec les enfants. C'est bien, ça leur montre”

Mère à la sortie d'une école

“Chez nous le sport c'est une culture, un héritage”

Parent à la sortie d'école

“Les femmes viennent accompagnées d'un homme. Il nous les présente, ça permet de jouer {au basket} tous ensemble”

Joueur de basket

Ainsi, la médiation est un élément central de tout équipement sportif. La découverte d'un sport dépasse l'exploration de nouveaux mouvements car il s'agit d'être initié à un nouvel espace, à de nouveaux codes, de rencontrer de nouvelles personnes. Pouvoir tester différents sports dans un cadre dédié tout en étant accompagné dans cette découverte est donc une dimension à part entière des équipements sportifs.

EN BREF :

Le sport est une pratique à laquelle on est initié. Rares sont ceux qui arrivent seul à un sport, l'initiation procède souvent d'un parent, d'un ami, d'un professeur, d'un tiers de confiance. Une initiation intégrant la médiation autour des enjeux de mixité et de genre peut être un champ à développer en tant que condition d'un accès plus équitable aux pratiques sportives de plein air et en accès libre.

12 Centre Hubertine Auclert, *Femmes et espaces publics pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans la rue, les transports et les espaces loisirs*, 2018



SPORT CHOISI VS SPORT CONTRAINT

LE POIDS DES MODES DE VIE ET DE L'ORGANISATION FAMILIALE DANS LES CHOIX DE PRATIQUES SPORTIVES

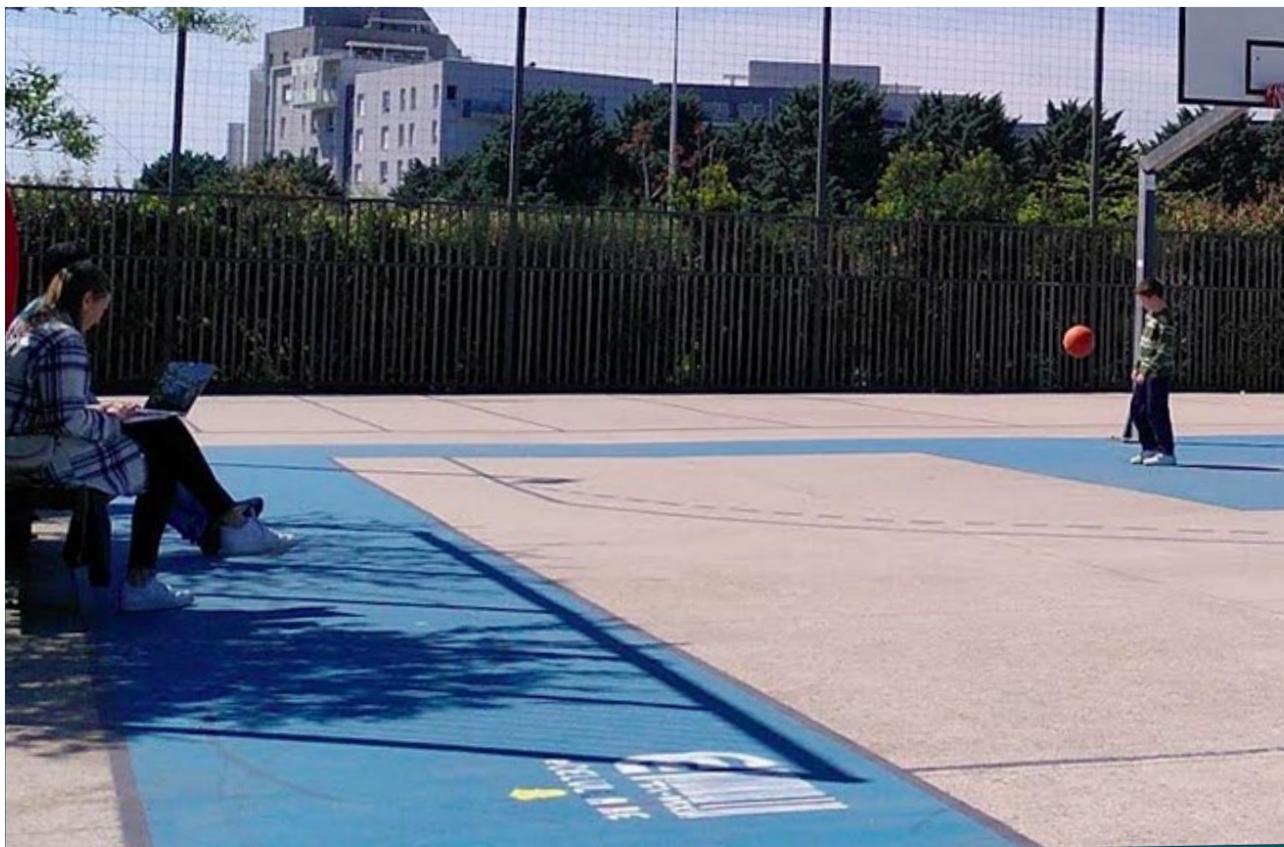
Le sport s'inscrit dans des contraintes d'espaces et de temps genrées. Les femmes cumulent les contraintes notamment car elles portent souvent la charge mentale liée à l'intendance du foyer, en plus de leur vie professionnelle lorsqu'elles travaillent. Ces conditions leur laissent peu de temps pour pratiquer une activité sportive cadrée. Lors du focus group réalisé pendant l'étude, des participantes confient qu'elles sortent parfois la nuit, lorsque les enfants sont couchés et les tâches ménagères effectuées. Au-delà de la question du genre, la gestion du temps, l'autonomie et la flexibilité de l'emploi du temps est un marqueur social important, comme le remarque cette quinquagénaire rencontrée au Parc Sergent Blandan :

“J’ai le privilège de pouvoir aménager mon temps. J’ai prévu ½ journée par semaine pour faire du sport avec un coach.”

“Je sors à 23h à Parilly, quand les enfants sont couchés.”

Une participante au focus group

Le choix des pratiques sportives peut être réalisé par défaut, notamment au regard de la mode et/ou de la réunion de “ conditions d'exercice ”. Par exemple, toutes les participantes au focus group réalisé pendant l'enquête se sont inscrites “à la salle” car la formule réunit des conditions intéressantes : lieux dédiés, possibilité d'être accompagné, permettant de travailler les différentes zones du corps, flexibilité des horaires, ainsi qu'une certaine forme d'anonymat. Pour autant, on s'aperçoit en rentrant dans le détail que ce choix est aussi réalisé par défaut : comme beaucoup d'inscrits en salle de sport dans le monde ⁴³, l'ensemble des femmes présentes au focus group ont résilié leur abonnement.



Parc Sergent Blandan, une mère télétravaille pendant que son fils joue au basket

“Moi j’aime le volley au final, pas la salle.”

Une participante au focus group

“Après la troisième salle de sport, j’ai réalisé que je n’aimais pas la salle.”

Une participante au focus group

“J’en avais marre que les coachs me disent ce que je devais faire et comment je devais le faire.”

Une participante au focus group

Parmi la grande diversité de sports existants, nous pouvons nous étonner de la prédominance de la salle de sport et de la course à pied chez les personnes qui souhaitent “se mettre au sport”. Les premiers pas dans un nouveau sport sont particulièrement importants, en effet, les sportifs débutants ne sont pas à l’aise au premier abord. Les collectivités pourraient promouvoir la diversité de l’offre sportive sur les territoires et ce avec des temps d’initiation réguliers comme des journées d’initiation ciblées et promues de la sorte.

“Ce serait bien de pouvoir tester différentes choses, et pouvoir venir à plusieurs, ça nous aiderait à passer le cap”

Une participante du focus group

“C’est la façon dont on accueille qui est importante”

Agnès Maemble, créatrice de l’association Body Art Athlètes de Rue parle de ses athlètes “comme d’une famille”

Référence :

Conçu spécifiquement pour les filles de 8 à 12 ans, « Allez les filles » est un programme sur mesure, à long terme, qui consiste en une quinzaine de séances de découverte sportive et culturelle et une semaine de vacances. Chaque groupe « Allez les filles » est composé de 25 jeunes filles, qui bénéficient de séances de découverte et d’initiation à différents sports – football, handball, basketball, danse, sports de combat, cécifoot, accrobranche – mais également à des activités culturelles. Les joueuses professionnelles du Paris Saint-Germain, fortement impliquées dans le programme, sont les marraines des jeunes filles. Les filles ont l’occasion d’échanger avec elles, ainsi que d’assister à certains entraînements et matchs. L’approche par marrainage est un dispositif qui peut compléter un projet de médiation d’un équipement sportif.

EN BREF :

Le sport s’inscrit dans des cycles de vie personnels et la pérennité des pratiques est fortement dépendante des contraintes du quotidien. Les pratiques et usages sportifs diffèrent selon les profils sociaux. Une mère de trois enfants, un chômeur longue durée ou un jeune cadre dynamique auront des attentes et des disponibilités différentes quant à leur organisation quotidienne. La collectivité peut mettre en valeur la grande diversité d’offres sur son territoire et territoires limitrophes en prenant un soin tout particulier à l’accueil des débutants et des femmes.





Facteurs clés
d'attractivité pour la
conception de terrains
sportifs de plein air
en libre accès

Partie

02

A

CONCEVOIR DES ESPACES SPORTIFS ACCUEILLANTS, INSPIRANTS ET POTENTIELLEMENT RAYONNANTS

L'aménagement des espaces sportifs de plein air pourrait-il être comparé à une politique patrimoniale : quels sont les lieux marquants de la commune ? Quels sont les lieux à faire connaître, à mettre en valeur, à préserver ?

UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE ET UN ACCUEIL À SOIGNER

Les espaces sportifs en plein air plébiscités sont ceux qui proposent des équipements originaux ou performants, mais aussi ceux qui présentent des qualités paysagères. Ce sont des espaces agréables à regarder, de qualité, que l'on a envie

de découvrir et de parcourir. La présence d'éléments naturels y est pour beaucoup. Ces espaces sont souvent marqués par une dimension paysagère prégnante, comme les Berges du Rhône, et une vue ouverte permettant que le regard porte loin, ce qui vient rompre avec la verticalité de la ville. D'autres espaces offrent un écrin de verdure au milieu des habitations, comme le Parc Sergent Blandan ou le Parc de La Tête d'Or. Faire du sport dans ces espaces est un moyen de s'extraire de la ville et de son quotidien, de se ressourcer.

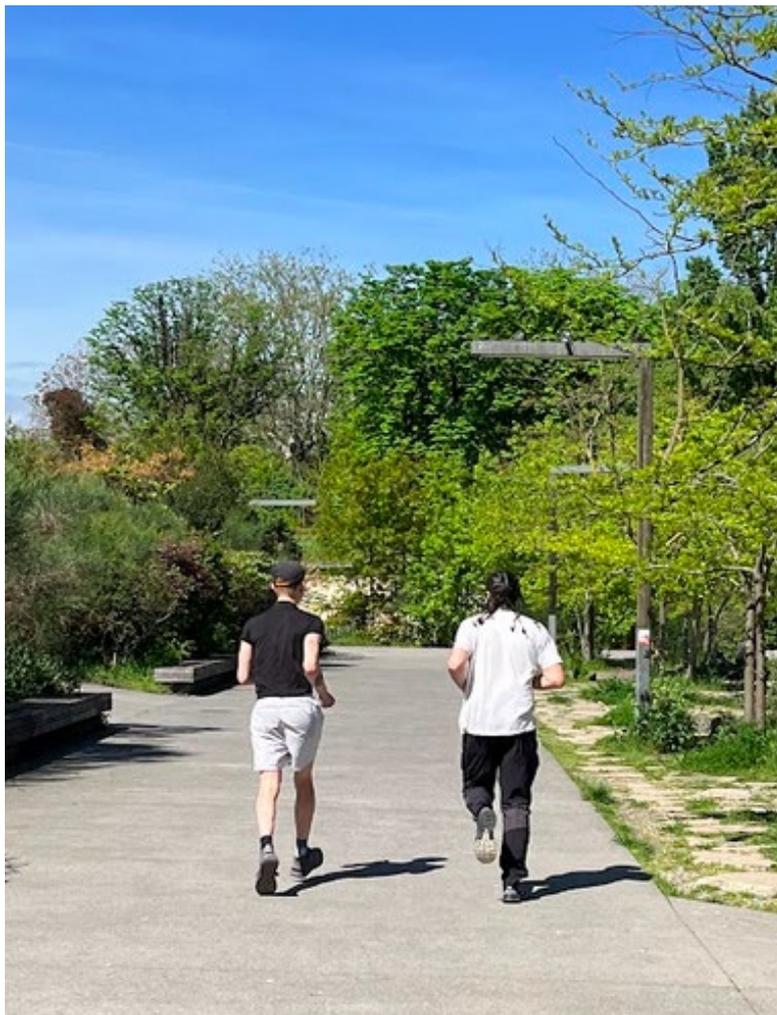
“Il ne manque plus que la mer.”

Une sportive à propos de parcours sportifs à Lyon



“ La première question à se poser lorsqu'on envisage un emplacement pour un équipement sportif c'est : comment je me sens à cet endroit ? Est-ce que je me sens bien? Tranquille ? Ou est-ce que je me sens stressé par le bruit des voitures, oppressé par les immeubles... ? ”

Équipementier en Rhône-Alpes



La question de l'accueil est primordiale pour favoriser autant l'intégration des femmes que la mixité des populations sur un espace public. L'aménagement doit tenir compte des commodités nécessaires, à savoir les impondérables toilettes propres, fontaines à eau, abris, assises pour tous et jeux pour enfants à proximité en fonction des publics.

La question de la sécurité et de la présence éventuelle de caméras de vidéosurveillance fait l'objet de débats tant sur la sécurisation des espaces liées aux infractions courantes dans l'espace public que pour améliorer le sentiment de sécurité des femmes. (Grégoire Que-lain, géographe, IREV 2022.)

UN RAYONNEMENT GÉOGRAPHIQUE VARIABLE EN FONCTION DE LA TYPOLOGIE ET DE L'IMPLANTATION DE L'ESPACE SPORTIF

Les équipements sportifs se révèlent plus ou moins rayonnants en fonction de leur implantation. Un équipement sportif peut facilement être perçu comme “dédié”, voire “privé” en fonction du lieu où il est installé, même si l'espace est public. La visibilité de l'espace sportif depuis les habitations proches joue ici un rôle important. Le regard crée un périmètre, un territoire. D'un côté, cette visibilité peut renforcer le sentiment de sécurité des usagers, et éviter les dégradations des équipements. De l'autre, elle impose aux pratiquants de s'exposer aux regards, mêmes invisibles, des voisins. La DRAJES¹⁴ du Nord, indique dans une intervention donnée pour l'IREV que si le but recherché est un rayonnement plus large qu'un ensemble d'immeubles, l'implantation des espaces sportifs peut s'inscrire dans les lieux neutres, tels que la frange d'un quartier, un lieu présentant des commerces ou la proximité d'une école.

“J'y vais pas là-bas. Si vous mettez des barres de tractions dans notre résidence, ça sera chez nous, ils ne viendront pas non plus”

Une habitante de la Métropole

“L'autre problème en matière d'accueil, peut-être moins évident à percevoir, concerne ces endroits où nous nous rassemblons, dont l'identité est souvent si forte qu'ils fabriquent des frontières bien gardées.

Une université, une salle municipale, un café, une librairie, un centre social, sont toujours “trop quelque chose” pour celui qui ne les fréquente pas : trop intellos, trop populos, trop bourgeois, trop jeunes, trop cassos, trop vieux, trop anars... Entrer dans un lieu, c'est se soumettre à ses usages, à son langage, aux règles de ceux qui l'habitent car celui-ci est toujours perçu, à tort ou à raison, comme réservé à une catégorie de population, à l'exclusion de toutes les autres qui ne s'y identifient pas – et ne s'y retrouvent pas au sens propre et préfiguré du terme.” Jérôme Guillet, “ Petit manuel de travail dans l'espace public ”, Editions du Commun, 2019

“Loger ne suffit plus, dans les quartiers, le bailleur doit aussi prendre soin et cela passe par la création de lieu où l'on se rencontre. On s'assure aussi que les conditions du bien être de tous sont réunies.”

Un bailleur social

L'espace sportif n'a pas la même vocation suivant si l'on habite à proximité ou si l'on vient de loin. Pour les riverains, il offre une pause quotidienne. À l'inverse, ceux qui se déplacent viennent y chercher une forme d'anonymat et d'évasion qui crée une rupture avec le quotidien. Le territoire sportif peut ainsi s'étendre géographiquement en fonction d'une pratique sportive plus ou moins développée. Plus la pratique sera spécifique ou développée, plus les habitants auront tendance à se déplacer loin pour avoir accès aux meilleures conditions. Le sport offre ainsi une échappatoire à plusieurs échelles, de la “petite pause sportive” au “moment d'évasion”.

14 Les politiques d'aménagement des espaces sportifs de proximité au prisme du genre, site Internet de l'IREV <https://geobjectif.fr/politiques-amenagement-espaces-sportifs-proximite-genre/>

“On y va en voiture parce que les terrains {de badminton} sont mieux. Même si c'est loin, je préfère”

Une participante au focus group

“Les habitants ont besoin de moyens d'évasion.”

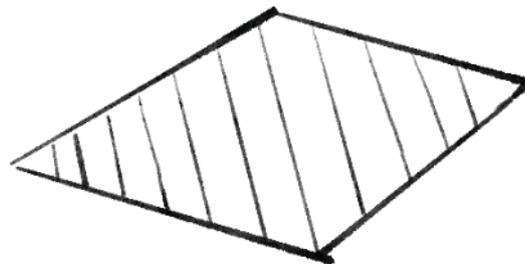
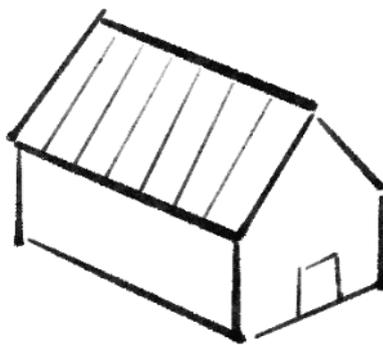
Un bailleur social

Jean Remy¹⁵ écrit qu'il est valorisant pour un individu de ne pas faire toutes ses activités, qu'elles soient professionnelles ou de loisirs, à proximité de chez lui. Il ne suffit pas de penser hyper proximité. Ainsi, des points de croisements caractérisés comme des endroits de rencontres, des spots, apparaissent alors comme des lieux clés de la ville. On pourrait en déduire que la distance ne pose pas de problème tant que la desserte en transports est suffisante. Les résultats d'enquête démontrent

que les habitants qui se déplacent relativement loin pour pratiquer une activité sportive le font avec les objectifs suivants : accéder à un terrain homologué, accéder à un large espace vert ou à un horizon dégagé et/ou à un site exceptionnel, accéder à une forme d'anonymat.

“Ce type d'organisation spatiale, dans lequel des points sont reliés par des flux et forment des réseaux, permet de décrire la morphologie spatiale produite par les mobilités sportives urbaines”¹⁶

Fabrice Escaffre, 2005



LIEU VS ESPACE

**COMMENT DÉLIMITER UN ESPACE
SANS ÊTRE EXCLUANT ?
PAR LA QUALITÉ D'ACCUEIL ?
LA SIGNALÉTIQUE ?
PAR UNE PLURALITÉ D'USAGES
PROPOSÉS ?...**

15 Jean Remy in Escaffre, Fabrice. « Les lectures sportives de la ville : formes urbaines et pratiques ludo-sportives », *Espaces et sociétés*, vol. no 122, no. 3, 2005, pp. 137-156

16 Escaffre, Fabrice. « Les lectures sportives de la ville : formes urbaines et pratiques ludo-sportives », *Espaces et sociétés*, vol. n°122, no. 3, 2005, pp. 137-156

“À Parilly, on trouve toujours des places pour se garer”

Une habitante de Pierre Bénite qui va régulièrement à Parilly pour courir

“Du sport en plein air ? Si c'est dans ma ville, encore moins ! J'aime bien être dans ma bulle, je vais un peu loin, comme ça je ne connais personne”

Une habitante de de la Métropole qui va à la salle à Lyon Part Dieu

À l'inverse, les riverains recherchent un temps de pause quotidien qui allie proximité et régularité. Les horaires d'ouverture, les questions d'éclairage, les qualités paysagères seront alors perçus par ces habitants limitrophes comme plus importants que la technicité des espaces sportifs.

“Je fais du télétravail, je viens ici dès que j'ai une coupure d'une heure dans mon emploi du temps”.

Un sportif au parc Sergent Blandan

EN BREF :

L'espace sportif offre une forme de déconnexion quotidienne aux habitants riverains, et un dépaysement aux habitants plus éloignés géographiquement. Un espace sportif fonctionnel et plébiscité est souvent porteur d'une identité et d'une singularité fortes. Celles-ci peuvent être liées à la technicité des équipements autant qu'à la dimension paysagère. Les caractéristiques de l'espace sportif, son fonctionnement, ses aménités à savoir ses horaires d'ouverture, sa connexion au réseau de transports publics, la présence de toilettes et de commodités, sont autant d'invariables à intégrer à une programmation.

B

PROPOSER UNE VARIÉTÉ D'ESPACES SPORTIFS, ENTRE USAGES SPÉCIALISÉS ET USAGES FLOUS

Dans l'espace public, le regard des uns et des autres crée un contrôle social collectif extrêmement codifié. Si le contrôle social est toujours présent, les équipements sportifs en ville n'accordent pas tous la même liberté aux usagers :

- Les espaces en accès totalement libre comme les skate parcs, ou les zones de street workout sont souvent dédiés à une pratique particulière. Assigner un usage déterminé à un espace est une manière d'exercer un contrôle et d'éviter les pratiques "déviantes", malgré un accès libre.
- Les espaces "mixtes" comme les bases de loisirs ou les gymnases regroupent des espaces aux usages dédiés, et d'autres usages plus souples. Ce sont généralement des lieux surveillés par des professionnels, gardiens ou concierges.

Ainsi, plus un lieu est dédié à des usages flous (un parc par exemple), plus le lieu sera contrôlé, en premier lieu par des horaires d'ouverture et la présence d'un personnel formé. À l'inverse, les espaces délibérément laissés en accès libre imposent, par leur forme, des usages bien définis. En ce qui concerne les espaces en accès libre, le contrôle social est induit par les usagers eux-mêmes. Les city stades en pied d'immeubles posent ainsi la question de pouvoir échapper au regard des voisins. Le fait de pouvoir garder un œil sur leurs enfants rassure les mères rencontrées lors de l'enquête. Les adolescents préfèrent au contraire les espaces "à bonne distance" et confortables, sous les arbres, plus à l'abri des regards.

La ville peut être un "terrain de jeu" improvisé, avec une réappropriation d'espaces et de mobiliers urbains pour des activités sportives non prévues.



Il arrive fréquemment que les enfants s'approprient les équipements de musculation «à leur manière»

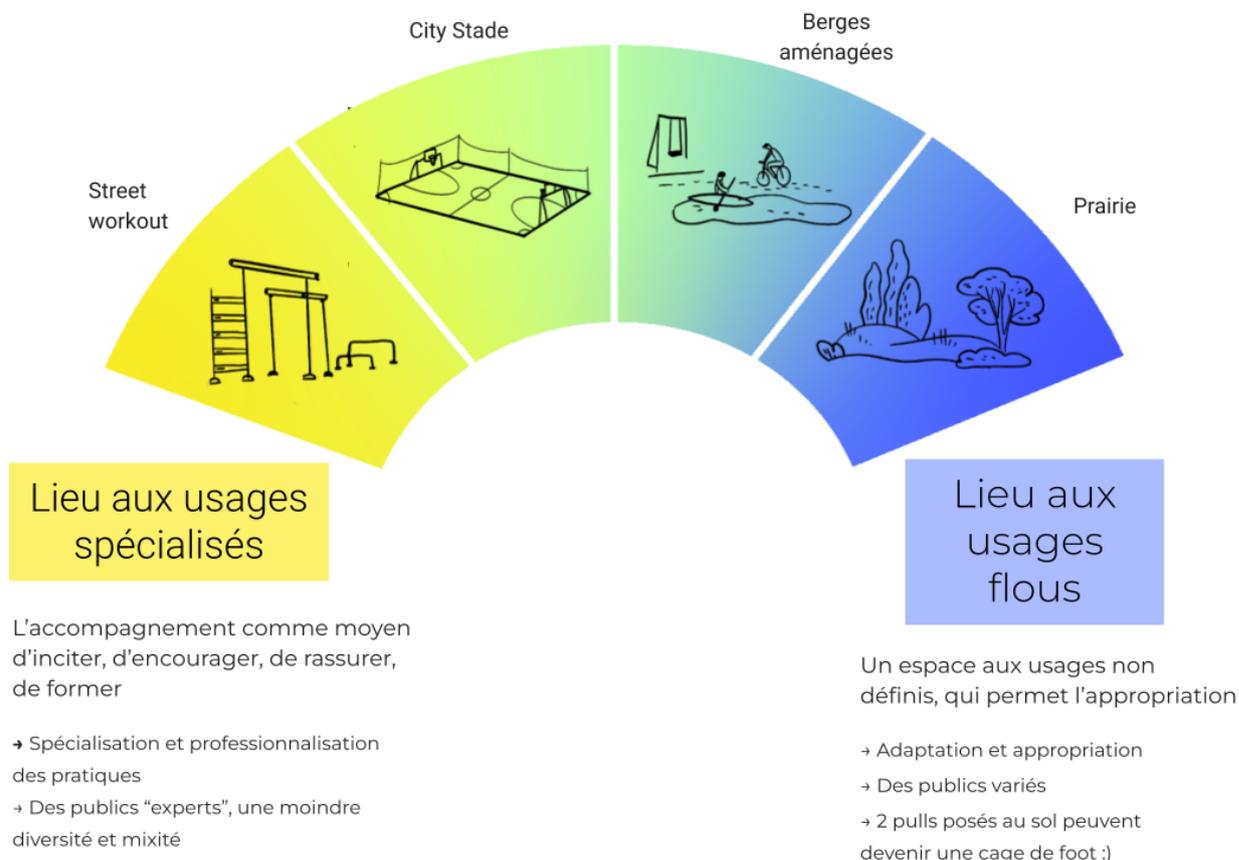
On observe une pratique de danse hip-hop sous le porche de l'Opéra de Lyon, un skatepark réinventé sur des bancs publics. Si les sports de glisse viennent rapidement à l'esprit, on pense moins aux pratiques déambulatoires comme la marche, la course, et le vélo pourtant très présentes.

L'enjeu, pour la collectivité, n'est pas de tout contrôler ou de créer un large flou, mais de permettre un maillage d'usages plus ou moins déterminés au sein de l'espace public. Les conflits d'usages qui apparaissent comme les nuisances sonores dues au skate par exemple peuvent généralement être résolus par un ajustement, explicitement ou implicitement négocié, de l'espace occupé et de l'amplitude horaire des sportifs.

Référence :

“ Goffman a habilement dessiné les formes superficielles de la coprésence dans les espaces publics. La vie n'y serait pas tenable sans une indifférence mutuelle des acteurs qui permet de présumer une absence de mauvaise intention à l'égard d'autrui (Goffman, 1973). Sur la base de cette présomption s'établit une confiance mutuelle minimale, une confiance de surface pourrait-on dire. Si celle-ci n'altère pas la vulnérabilité fondamentale de l'ordre social, car la bonne intention ne peut jamais être totalement garantie, elle conditionne cependant l'existence d'attentes normatives sur le comportement de chacun (qui devra user d'une inattention polie), ce qui rend les actions publiques plus lisibles et moins imprévisibles. ” ¹⁷

17 Breviglieri Marc. *La coopération spontanée. Entraides techniques autour d'un automate public, in Cognition, Information et Société. EHESS, 199 (Raisons Pratiques, 8). pp. 123-148*



EN BREF :

La ville "sportive" se décline selon différents degrés de liberté de pratique : esplanades d'équipements publics en accès non contrôlé, zones de loisirs et gymnases pour une organisation régulée, promenade aménagée et "suggérée". Proposer des espaces avec des degrés variés de contrôle va favoriser l'appropriation par des publics multiples.

LA COHABITATION D'USAGES SPÉCIFIQUES ET D'USAGES LARGES, L'EXEMPLE DE L'ESPACE DE STREET WORKOUT DES BERGES DU RHÔNE

Un lieu peut être spécialisé dans le sport qu'il invite à pratiquer, mais peut aussi être dédié à un public précis. L'espace de street workout des Berges du Rhône fait partie des lieux qui ont pu poser question. Cet espace serait problématique, car "accaparé", notamment par les hommes. Ce que l'enquête montre est différent : ce lieu fonctionne très bien pour ce à quoi il est destiné : c'est un espace de street workout, de musculation, jugé par ses pratiquants comme un espace de qualité. C'est même un espace réputé, car à la qualité des équipements s'ajoute un cadre exceptionnel, les Berges du Rhône. Sa particularité est d'être très spécialisé : il est conçu pour le street workout, dont la pratique est plutôt masculine, et ne permet pas vraiment d'autres usages. Étant réputé, et très exposé, il génère une forme de "tri", et d'après les dires de ses utilisateurs "On ne vient pas ici quand on est débutant". A fortiori, ce n'est pas évident non plus lorsqu'on est une femme, souvent moins à l'aise avec la visibilité du lieu. Les femmes rencontrées sur place, minoritaires, indiquent qu'elles n'apprécient pas cette visibilité mais qu'elles "font

avec car c'est le seul espace de ce type". Pour autant le lieu fonctionne, dans une ambiance sportive et concentrée. Cet espace remplit donc sa fonction d'usage spécialisé, non seulement dédié au street workout, mais tout particulièrement destiné à un public d'athlètes. Les critiques à l'encontre de ce lieu révèlent cependant un besoin d'espaces différenciés attenants ou non, qui permettent de débiter dans la pratique du street workout ou tout simplement d'être à l'abri des regards.



POUR UNE VARIÉTÉ D'ESPACES RÉPONDANT À UNE VARIÉTÉ DE TEMPÉRAMENTS SPORTIFS

Le sociologue François Vigneau¹⁸ observe le lien entre les types d'espaces sportifs dans la ville et les types de déplacements des sportifs :

- Les espaces en lignes sont assimilés à des pratiques de course (vitesse et endurance comme la course ou la natation) ou de démonstration d'adresse (saut en hauteur, pétanque, golf, skate, lancer de poids...). La ligne peut être horizontale ou verticale (escalade, parkour, haltérophilie).
- Les espaces carrés ou circulaires sont liés à des pratiques de lutttes (boxe, kick-boxing, judo, kendo, etc.). Le ring peut être matérialisé (cordes) ou symbolisé (tapis).
- Les espaces rectangulaires s'apparentent à des pratiques d'affrontement liés à une balle ou un ballon (foot, basket, tennis...). Les 2 camps sont à la fois symbolisés par des espaces à défendre (cages...) et une limitation centrale (filet, ligne...). La balle voyage entre les 2 camps.

“Pour les sports assimilés à la ligne, l'espace peut être la mesure même de la performance (distance franchie d'un saut ou d'un lancer). Dans la plupart des cas, l'espace constitue l'étalon » du sport sur la base duquel

se comparent les concurrents, éventuellement par l'intermédiaire d'un chronomètre (courses), de la distance d'un projectile au cœur de la cible (sports d'adresse), ou de l'appréciation d'un jury (sports artistiques).”

François Vigneau, sociologue

Les sports en carré, cercle ou rectangles sont des sports qui reposent sur un contrôle de l'espace : il s'agit de protéger un espace face à un adversaire. Comment ces pratiques de contrôle d'un espace peuvent-elles s'adapter aux multiples usages des espaces publics urbains ? Cela peut-il expliquer en partie que les non-joueurs (souvent des femmes et personnes âgées) ne se sentent pas légitimes à venir sur un terrain, dont tout l'objet du jeu est justement le contrôle symbolique de son espace ?

“Dans ces disciplines, l'espace lui-même constitue l'enjeu du sport.”

François Vigneau, sociologue

Particulièrement plébiscités dans les années 90, les terrains multisports sont aujourd'hui remis en question. S'ils ne sont pas animés par un ou une éducateur.trice sportif.ve, ces espaces de cohabitation entraînent des conflits d'usages entre les sportifs. Là encore, le rôle de la médiation et/ou de la spécificité des pratiques se posent.

*“Ici, c'était un terrain multi-sports mais avec le temps, ça devient un terrain de foot ! ”
un joueur de basket*

18 François Vigneau, *Le « sens » du sport : conquête de l'espace, quête du plaisir, dans Annales de géographie 2008/4 (n° 662), pages 3 à 19*

EN BREF :

En prenant le temps d'observer les types de terrains sportifs, on remarque qu'ils correspondent à des :

- démonstration de vitesse et d'adresse pour les sports en ligne (comme la course à pied),
- sports de lutte pour les terrains carrés ou circulaires,
- des jeux de contrôle de l'espace en équipe pour les terrains rectangulaires.

Comment ces différentes pratiques s'inscrivent-elles dans nos espaces urbains ? Ces formes correspondent à des appétences sportives variées, sont-elles toutes présentes en ville ?

DE NOUVELLES PROPOSITIONS D'ESPACES SPORTIFS ORIGINAUX

Les aménageurs cherchent aujourd'hui à proposer des espaces qui ne soient pas clairement dédiés à un sport en particulier, avec la volonté de susciter des émotions grâce à une variété de formes, de couleurs, des terrains courbes ou ovales ou encore des jeux graphiques. Il s'agit de proposer une plus grande variété d'interprétation de l'espace. Le lieu gagne alors une identité propre et devient singulier, ce qui peut être un argument de taille pour une commune. Cependant, sortir du "tout city stade" et des équipements de fitness nécessite de mobiliser des moyens de concertation afin de proposer d'autres types d'équipements, des espaces pour les usages plus flous, qui laissent la place à l'ap-

ropriation par les habitants. Dans ce domaine, les élus et services techniques pourraient bénéficier d'arguments et de soutien afin d'inventer de nouvelles formes qui puissent être appréciées/plébiscitées par les habitants.

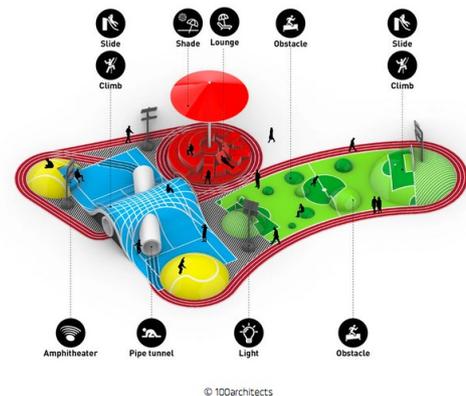
“Si on veut que les gens reviennent (sur les espaces sportifs), il faut que le lieu soit attractif, mais aussi qu'ils puissent y faire plein de choses. Par exemple, des gradins, ça peut autant servir à faire des étirements, à papoter, à se reposer, à regarder les autres... Pour qu'un lieu surprenne, l'usage de la couleur, du design sont très im-

portants. Ce qu'il faut, c'est réussir à créer une émotion. Pour ça, les jeux d'eau et la lumière sont souvent utilisés. En faisant des espaces qui sont plus multi fonctions, qui ne sont pas liés à un sport en particulier, on brouille les pistes du genre et de l'âge. Les espaces sportifs peuvent être pensés comme des lieux de vie."

Équipementier en Rhône-Alpes

"Il faut du courage pour proposer de nouveaux équipements."

Équipementier en Rhône Alpes



Référence :

Les architectes chinois 100 Architects se sont spécialisés dans la conception d'espaces atypiques dédiés à l'activité physique pour adultes et pour enfants. Ci-dessous, un exemple réalisé à Shanghai. Nous pouvons tout de même questionner la référence à des sports précis comme le basket, très apprécié en Chine, qui colore fortement l'activité physique.



Olympia on Tour, réalisé par 100 Architect (Chine)

Ainsi les propositions qualifiées de “floues” peuvent permettre une appropriation intéressante pour des habitants ayant des pratiques non spécifiques, variées ou familiales. En revanche, pour satisfaire la demande, ces propositions “floues” doivent être complétées par des espaces homologués pour des sports précis. Les espaces multi-sports, notamment les city stades conçus pour s'adapter au foot et au basket, sont peu appréciés par les joueurs rencontrés lors de l'étude car ils proposent un “entre-deux” insatisfaisant.

Le manque de terrains homologués provoque une concentration de joueurs sur les aires en accès libre présentant un respect des normes de jeux (taille, distance de tir, etc.).

“Dites-leurs qu'on manque de terrains de basket homologués”

Un joueur de basket

“Nous avons le seul terrain de cricket sur la Plaine des sports de Parilly, il est très souvent occupé.”

Chargé(e) de mission à la Métropole de Lyon

EN BREF :

Chaque équipement et aire sportive revendique des usages. Les espaces peu contraignants en termes de pratiques physiques, permettent une multitude d'usages et une ouverture à des publics qui se sentent éloignés du sport. Ces espaces ne peuvent pallier au manque de terrains homologués, qui eux répondent à une demande spécifique de sportifs prêts à se déplacer de loin pour s'exercer dans les règles de l'art. Ainsi, l'offre d'espaces sportifs peut être également pensée à l'échelle de l'aire métropolitaine et intégrer la question des usages attendus en termes de technicité.

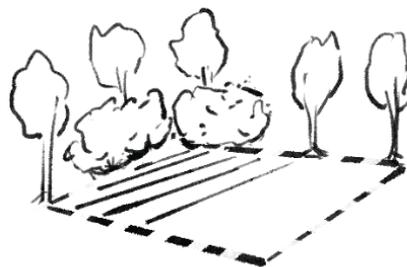
LES ESPACES SEMI-OUVERTS COMME LIEUX DE REPLI

Les espaces sportifs semi-ouverts, à mi-chemin entre espaces intérieurs et extérieurs (le parvis d'une gare par exemple, ou une halle couverte), représentent souvent un impensé de l'aménagement sportif. Pourtant, ils offrent une grande variété de possibilités comme un lieu de repli pour des pratiques extérieures en fonction de la saison, notamment pour être protégé par un préau s'il pleut. Pouvoir se protéger des intempéries est un enjeu pour les sportifs "d'extérieur". Il n'est pas rare de voir des sports tels que le roller ou le tennis entrer dans les gymnases par manque d'abri. Pouvoir développer des propositions à mi-chemin entre l'espace ouvert aux quatre vents et le gymnase complètement fermé semble une solution intéressante.

Un espace semi-ouvert peut aussi permettre plusieurs usages, tels qu'un lieu d'entraînement à l'abri des regards avant d'oser s'exposer aux regards extérieurs.

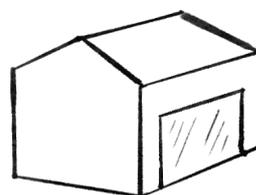
Si, comme cela a été mentionné précédemment, le regard de "l'autre" sécurise par sa fonction de contrôle social, il peut aussi gêner. Un espace peut ainsi être "fermé aux regards extérieurs". Pouvoir observer ce qui nous entoure ou s'extraire du regard de l'autre pour se concentrer sur soi ou sur le jeu devient un enjeu en soi de l'expérience sportive dans l'espace public et donc des espaces ouverts ou fermés.

Selon qu'on les aborde par le biais de la protection aux intempéries ou aux regards extérieurs, une grande variété d'espaces semi-ouverts peut être imaginée :



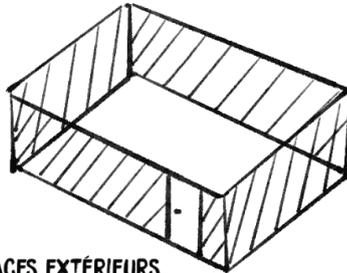
**UN LIEU OUVERT
MAIS INTIMISTE**

- Espaces extérieurs rendus intimistes par un travail paysager (bosquets, murets). Ici, le sentiment de sécurité entre en jeu. Est-on plus en sécurité sous le contrôle social des passants ou à l'abri des regards ? Cette question se pose tout particulièrement pour les femmes.



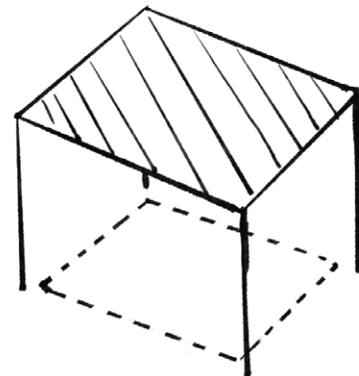
**ESPACES INTÉRIEURS VITRÉS,
QUI LAISSENT VOIR CE QU'IL SE PASSE
(BASIC FIT...)**

Espaces intérieurs vitrés qui laissent voir ce qui se passe, à l'intérieur comme à l'extérieur sur le modèle des salles de sports proposant une "exposition de soi" à travers la vitre.



ESPACES EXTÉRIEURS FERMÉS

- Espaces extérieurs fermés par des barrières ou des grilles sur le modèle des stades de rue délimitant un espace de jeu mais créant par là même une “scène” offerte au regard des passants ou des autres joueurs.

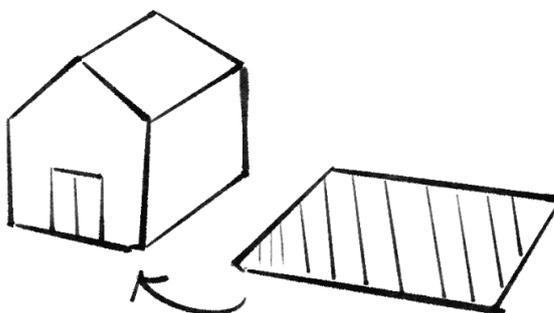


ESPACES EXTÉRIEURS COUVERTS (PRÉAUX...)

- Espaces extérieurs couverts à l’instar de la halle de marché qui permet de protéger des intempéries sans demander une ingénierie lourde en termes de construction du bâti ni d’accès.



ESPACES EXTÉRIEURS RELIÉ À UN LIEU INTÉRIEUR (COURS D'ÉCOLE, PARVIS DE GARE...)



PRATIQUES SPORTIVES D'EXTÉRIEUR QUI RENTRENT EN INTÉRIEUR (ROLLER, TENNIS...)

- Espaces de transition tels que les parvis de gare ou les cours d’école. Ces espaces ne sont généralement pas pensés comme des espaces sportifs à part entière mais peuvent être “squattés” par des sportifs (danseurs, skateurs, etc.). La question d’une privatisation officielle ou symbolique de ces espaces se pose : le parvis fait-il partie de la gare ou est-ce un lieu à part entière ?

La visibilité du corps en mouvement se pose à plusieurs niveaux : à l'échelle individuelle et à l'échelle collective. Selon le sociologue Yves Raibaud, les sports dits typiquement "féminins" comme la danse, la GRS et d'autres pratiques sont traditionnellement pratiqués en intérieur, donc moins visibles. En parallèle, ils sont aussi moins valorisés en termes d'image mais également politiquement lorsque les budgets sont votés. Il y a là un cercle vicieux : les femmes se tournent majoritairement

vers des sports réalisés à l'abri des regards, mais ces derniers, moins visibles dans l'espace public, sont dévalorisés, ce qui contribue à leur invisibilisation. Il semble important de proposer des espaces qui permettent de s'extraire du regard pour pratiquer en toute quiétude, tout en menant un travail de valorisation de ces mêmes sports qui ont tendance à être pratiqués en dehors des regards.

EN BREF :

Les espaces sportifs d'extérieur pourraient être aménagés selon les besoins exprimés par les sportifs en pensant :

- un lieu de repli pour des pratiques extérieures en fonction de la saison,
- un lieu d'entraînement à l'abri des regards pour certaines pratiques.

L'aménagement d'espaces de repli doit s'accompagner d'une politique de mise en valeur des sports "peu vus" dans l'espace public, qui sont majoritairement des sports "dits féminins".



INTÉGRER LA PARTICIPATION HABITANTE

POUR CONCEVOIR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PLEIN AIR ÉVOLUTIFS ET INCLUSIFS

LES PRATIQUES AUTONOMES ET INDIVIDUELLES SE SONT LARGEMENT DÉVELOPPÉES CES 5 DERNIÈRES ANNÉES, NOTAMMENT POUR CE QUI EST DES PRATIQUES URBAINES

Les pratiques sportives s'autonomisent par rapport aux institutions sportives telles que les fédérations, clubs, associations. Cette apparente autonomie masque cependant des habitudes de co-organisation entre sportifs, tels que les joueurs de volley et de basket du parc Sergent Blandan à Lyon qui organisent des tournois amicaux le soir et le week-end. Cette auto-organisation nécessite

une connaissance des uns et des autres. Quels sont les besoins de ces personnes “autonomes” ? Quelle posture la collectivité pourrait-elle adopter ? Doit-elle les accompagner ? Doit-elle laisser faire ?

De nouveaux sports apparaissent aussi tels que le bike polo, le netball, et des sports alternatifs comme le roller derby, gagnent en légitimité. Ces nouveaux sports questionnent les équipements existants, se créant parfois une place dans des lieux non dédiés (comme le skate). La collectivité doit-elle accompagner les pratiques émergentes ou se concentrer sur les pratiques plus largement partagées ?

Le développement de pratiques sportives dites "alternatives" est aussi l'expression de besoins sociaux : sortir des cadres institutionnels, mais aussi créer des espaces de pratique hors de certains regards, par exemple avec le développement d'équipes sportives gay, ou de pratiques sportives en non mixité choisie.

“La pratique en club, c'est des contraintes et des compets'. La nouvelle tendance, c'est de pouvoir pratiquer où on veut quand on veut. On voit aussi ces nouvelles pratiques au JO : skate, break dance, escalade... qui sont des pratiques qui demandent moins de contraintes lors de l'entraînement”.

Equipementier en Rhône-Alpes



EN BREF :

Devant la montée de pratiques sportives déconnectées des canaux institutionnels et associatifs (ex : bike polo, break dance), la Métropole et les communes du territoire pourraient se pencher sur le traitement public de ces nouvelles demandes sportives afin de comprendre les raisons d'une telle émergence. Il s'agit alors d'interroger les besoins dans un débat public, dans une offre de service ou par le soutien à la pratique.

FAUT-IL DES ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUEMENT FÉMININS ?

L'exclusion des femmes est ancrée dans l'histoire du sport et il est assez récent que les femmes y soient reconnues. Bien qu'elles aient été admises à concourir aux JO de Paris depuis 1900, Pierre de Coubertin, fondateur bien connu des JO, s'exprimait ainsi en 1912 : *“Une olympiade femelle serait impratique, inintéressante, inesthétique et incor-*

*recte. Le véritable héros olympique est, à mes yeux, l'adulte mâle individuel. Les JO doivent être réservés aux hommes, le rôle des femmes devrait être avant tout de couronner les vainqueurs.”*¹⁹

Si les représentations sociales ont évoluées depuis, la question de la faible mise en visibilité des femmes dans le sport reste actuelle. Au-delà des sportives elles-mêmes, la féminisation des professions liées au sport pourrait être élargie : gardiennes de gymnases et de parc, entraîneuses, animatrices sportives.

Référence :

Le Sénat recommande de disposer d'un vivier de professeuses et d'animatrices sportives.²⁰ Car le sexe des éducateurs sportifs semble avoir une forte influence sur les participants. Cette préconisation rejoint celle de rendre visibles les sportives pour créer des figures de modèles pour les jeunes femmes. Ainsi, à Paris en 2017, un gymnase a pris le nom d'Althea Gibson, une tennismen afro-américaine.

Certains équipements sportifs, censés être neutres, sont en fait masculins par défaut. C'est le cas par exemple des city stades ou des skate park qui forment des “poches de masculinité” dans les espaces publics (d'après le terme de la sociologue Édith Maruéjols). Si l'accès à ces équipements n'est pas interdit aux femmes, rien n'est fait pour les encourager. Les femmes sont acceptées en théorie mais régulièrement exclues en pratique.

“J'attends qu'ils aient fini, je suis sur le côté. Mais attendre à chaque fois, ça démotive”

Mme N, 27 ans, à propos des espaces de musculation au parc Sergent Blandan

19 Pierre de Coubertin, *la Revue olympique* N° 79, juillet 1912, p. 109-111.

20 <https://www.senat.fr/rap/r10-650/r10-65033.html>

21 <http://www.genre-et-ville.org/comprendre-les-inegalites-dans-la-cour-decole-par-edith-maruejols/>

“ La mixité est un rapport de force. On va considérer un groupe comme non mixte quand il y a une répartition inférieure à 1/3 pour 2/3 – soit 7 pour 3. Il n’y a pas dans ces conditions la possibilité de partage dans le mélange. La mixité va permettre une égale valeur dans le groupe, que ce soit dans la discussion, dans le jeu, etc. (..) La question n’est pas de savoir si l’entre soi est néfaste mais il y a des enjeux d’égalité. On ne peut pas dire “ il n’y a pas de filles, c’est parce qu’elles jouent à autre chose”... ”

Edith Maruéjols, Géographe ²¹

L'exclusion genrée tient parfois à la gestion des équipements, plus qu'aux équipements en eux-mêmes. Certaines équipes féminines notamment de foot ont du mal à trouver des créneaux pour jouer sur les terrains. Les garçons bénéficient aussi de créneaux horaires plus avantageux. Par ailleurs, les sports typiquement “féminins” comme la danse ou la GRS sont traditionnellement pratiqués en intérieur, donc moins visibles, moins montrables et moins valorisables politiquement. Ce qui est typiquement féminin est moins valorisé et cela se retrouve dans les budgets publics.

Référence :

Pour remédier à ce problème d'équité d'occupation de son skate park, la ville de Malmö (Suède) a proposé des temps de pratique du skate parc dédiés aux femmes et aux filles. Ces temps non-mixtes ont eu pour effet d'augmenter la présence féminine lors des temps mixtes. En effet, les femmes et les filles avaient eu le temps, lors des créneaux dédiés, de s'approprier l'espace. Les temps de non-mixité ont ainsi favorisés les temps de mixité.

“(..) L’aménagement d’équipements doit s’inscrire dans une politique globale d’accompagnement en faveur de l’égalité : pour cela il est nécessaire de disposer de statistiques et d’une analyse budgétaire sexuée afin de vérifier si les politiques locales de jeunesse et les financements publics bénéficient à égalité aux filles et aux garçons.”

*Dominique Poggi, sociologue,
fondatrice du collectif A place égale*



L'adaptation des équipements au féminin apparaît aussi en termes techniques, comme par exemple, le diamètre des barres et leur espacement dans les espaces de street workout, qui ne sont pas adaptés aux morphologies féminines. Un équipement accessible à toutes et à tous demande à s'adapter aux standards féminins. Au-delà de la gestion des équipements et de leur adaptation au corps féminin, la question passe aussi par les codes culturels : faut-il créer des espaces explicitement féminins comme l'ont exprimé plusieurs enquêtées ?

“Il faudrait des équipements roses, très connotés féminins, genre des paillettes pour faire comprendre aux garçons que c’est aussi notre place !”

Une participante au Focus Group

Faire une place aux femmes dans les espaces sportifs extérieurs demande des parti-pris clairs de la part des acteurs publics et sociaux : faut-il créer des espaces dédiés ? Faut-il des temps de non-mixité comme l’a fait la ville de Malmö en Suède ? Une médiation spécifique ? Former et engager des professionnelles de l’environnement sportif, éducatrices, gardiennes de parc ?



L'aire de street workout des Berges du Rhône

EN BREF :

Les femmes sont en théorie “invitées” dans les espaces sportifs extérieurs mais en sont souvent exclues dans la pratique. Cela constitue une rupture d'égalité vis-à-vis des budgets consacrés aux équipements sportifs des collectivités : ils vont en majorité à des équipements utilisés en premier lieu par les garçons et les hommes.

Conclusion

Le sport en extérieur est un théâtre. Il met en scène de nombreuses intrigues personnelles et offre au regard du passant un spectacle toujours renouvelé. Mais accepter d'exposer son corps en mouvement n'est pas toujours simple et dépasse les blocages individuels. En effet, les problématiques liées au sport reflètent les problématiques de notre société : ségrégation spatiale et sociale, corps féminin sexualisé, pression des organisations familiales sur les femmes. Loin d'être anodine, la pratique du sport en plein air cumule des questions de représentations sociales, "suis-je la même personne si je pratique la danse ou la boxe ? Suis-je légitime à me rendre sur ce terrain ?" mais aussi des questions très pratiques d'aménagement public : "Faut-il répondre à la demande majoritaire et faire un nouveau stade de foot, ou anticiper les sports émergents et minoritaires ? Comment répondre aux besoins fondamentaux de chaque sportif, tels que se sentir en sécurité, pouvoir s'hydrater et se soulager ?"

Il n'y a pas de réponse simple et unique pour favoriser une pratique sportive pour tous. À l'échelle de la métropole, un maillage de propositions variées nécessite d'être pensé en cohérence les unes avec

les autres. Dans certains lieux, l'accompagnement sera plus poussé, tandis que dans d'autres l'autonomie sera de mise. Certains espaces répondront à un besoin précis, alors que d'autres favoriseront une multiplicité d'usages et une forme de liberté dans les pratiques implicitement créées par le lieu. Certains terrains sportifs seront dédiés à un quartier précis, tandis que d'autres auront vocation à rayonner et attirer un public venu de loin. Tous ces éléments sont autant de curseurs à prendre en compte dans l'aménagement d'espaces sportifs*. Si chaque espace demande alors une étude précise des besoins, des acteurs locaux déjà présents, de l'inscription dans un maillage territorial plus large, tous les espaces sportifs demandent cependant un soin paysager particulier : espace agréable, vue dégagée, verdure et tranquillité sonore. "Soigner les sens pour soigner le corps." pourrait être l'invariant de l'aménagement sportif. Ainsi, l'espace sportif de plein air n'est pas un ajout "à la marge" comme on installerait des barres de tractions dans un coin de parc, ni l'appendice d'un espace sportif clos mais un espace à part entière, un projet qui peut fédérer, rayonner, mettre en valeur le patrimoine local et être une "signature" pour représenter la collectivité.

* Voir l'autre rapport conçu dans le cadre de la présente étude : "Cahier d'inspirations pour des équipements sportifs dans l'espace public répondant aux enjeux de mixité sociale et de genre"

Contacts

Direction des Sports :

Florent Chante : fchante@grandlyon.com

Direction de la Prospective et du Dialogue Public

Caroline Richemont : crichemont@grandlyon.com

Stéphanie Despretz : sdespretz@grandlyon.com

Agence Pratico-Pratiques :

Frédérique Sonnet : contact.praticopratiques@gmail.com

